

Monsieur  
Monsieur Lieutenant  
General de Beaumont  
Le Roger  
a Beaumont Leroger

Epegard 20 juillet 1789

Monsieur

Nos Deputés a votre Baillage qui sont Etienne hue<sup>1</sup> et pierre andré Leguay<sup>2</sup> considerant la bonté du Roy ne demandent aucune taxe pour leurs frais et vacations ce qu'ils ont signé cy dessous en vous assurant qu'ils ont l'honneur d'etre Monsieur vos tres humbles serviteurs

Leguay Etienne hue  
L.hugresse saindic

---

Vitot

Monsieur

Il ma Eté Remis Ces Journée une Lettre que Vous êu la Bonté daddresser au Syndic de la Municipallté de Vitot, comme ayant Député de cette paroisse pour Beaumont Et Dela a Evreux. Permettez moy La Liberté que je prends de Nous marquer mes intentions, puisque Je ne puis pas avoir L'honneur de Vous les manifester de Vive Voix. Elles n'ont Jamais Eté de Demander ni d'accepter, Eu pas D'offres aucun dédommagement pour mes Voyages et Déboursés n'Etant pas Beaucoup pris Ses Sacrifices que Je Serais Disposé de faire pour le Bien commun De Notre patrie d'un autre costé Jen ai Eté plus que dédommagé par Lhonneur que Jai Reçu de Nous y accompagner Et que Vous ayez Bien Voulü m'admettre a Votre compagnie.

j  
Je Suis avec Le Plus profond Respect

Monsieur  
Votre Tres Humble

---

<sup>1</sup> Laboureur.

<sup>2</sup> Marchand.

Et Très obeissant Serviteur

JB<sup>te</sup> fouquet

Vitot Ce 20 Juillet 1789

Jean Simon Delieuvain qui m'a accompagné a Beaumont N'Exige Rien non plus